

<b>Zeitschrift:</b>	Actes de la Société jurassienne d'émulation
<b>Herausgeber:</b>	Société jurassienne d'émulation
<b>Band:</b>	46 (1942)
<b>Artikel:</b>	Procès-verbal de la 78me assemblée générale à Moutier, Grande salle du Foyer, le 3 octobre 1942, à 9.15 h
<b>Autor:</b>	Rebetez, Ali
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-555153">https://doi.org/10.5169/seals-555153</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# PROCÈS-VERBAL

## DE LA 78<sup>me</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A MOUTIER

Grande salle du Foyer, le 3 octobre 1942, à 9.15 h.

---

Présidence : M. le conseiller national Jean Gressot, avocat,  
président central

---

### I. SÉANCE ADMINISTRATIVE

Une légère brume matinale sert de voile à la cité qui porte encore les traces des moines et religieux du VII<sup>e</sup> siècle. Mais nous n'en sommes plus au temps où saint Germain et saint Randoald se dépensaient pour le grand monastère de Grandval, élevé sur ordre de S. Walbert, abbé de Luxeuil ; aujourd'hui, l'aspect général de la cité moyenâgeuse a cédé le pas à la ruche industrielle. En effet, de grandes usines s'élèvent majestueusement de toutes parts, alors que d'imposantes constructions modernes abritent la préfecture du district, les écoles, les banques ; seul le temple protestant, construit sur la terrasse de l'ancienne collégiale, paraît avoir conservé un certain style.

C'est dans ce cadre très particulier, mais bien sympathique, que se dérouleront les assises centrales de notre institution jurassienne quasi-centenaire.

1. *Discours de bienvenue.* — A 9 h. 30, près de cent soixante personnes ont pris place dans la belle et spacieuse salle du Foyer, où M<sup>e</sup> Georges Frepp, avocat, président de la section prévôtoise, souhaite la bienvenue en un discours très spirituel. D'emblée, il place cette journée sous le signe de la bonne humeur et dans une atmosphère imprégnée de chansons et de mélodies du pays.

2. *Rapport d'activité.* — M. Gressot, président central, exprime les sentiments de vive gratitude de l'assemblée à l'aimable président du comité d'organisation ; à son tour, il souhaite une cordiale bienvenue aux nombreuses personnes qui ont répondu à l'invitation du comité central ; il réserve quelques paroles aimables aux invités

officiels dont la présence ne manque pas de rehausser singulièrement l'éclat de cette assemblée. Citons parmi les personnalités présentes : *M. Julien Bourquin*, pasteur, représentant la Société d'histoire de la Suisse romande ; *M. Léon Montandon*, archiviste cantonal, représentant la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel ; *M. le Dr Paul Roth*, directeur des archives de Bâle — membre correspondant honoraire de la Société jurassienne d'Emulation — représentant la Société d'histoire et d'archéologie de Bâle ; *M. A. Gerster*, architecte à Laufon, délégué de la Société suisse de préhistoire ; *M. le Dr P. Wäber*, président de la Cour d'appel, représentant la Société d'histoire de Berne ; *M. Fr. Reusser*, avocat des mineurs, président de l'Association pour la défense des intérêts du Jura ; *M. L. Bueche*, architecte à Saint-Imier, membre du comité central de la Société jurassienne de développement « Pro Jura » ; MM. les délégués des communes municipale et bourgeoise de Moutier ; *M. le colonel-brigadier Dubois*, sous-chef de l'Etat-major de l'Armée ; *M. le Dr Jean Rossel*, juge au Tribunal fédéral (toujours fidèle à nos assemblées) ; *Mgr Folletête*, vicaire général du Jura, et *Mgr Humair*, professeur à Soleure.

M. le président central donne ensuite connaissance du rapport d'activité, compte-rendu fidèle et alerte des questions qui retinrent l'attention des sections, de la délégation générale et du comité central ; les lecteurs des « Actes » en prendront connaissance avec un réel intérêt.

L'assemblée consacre une minute de silence à la mémoire des membres décédés au cours de l'année. Ce sont : M. le professeur Dr Dübi, Berne, membre correspondant honoraire ; M. Rougemont Henri, maître secondaire, Moutier ; M. Degoumois Ferdinand, notaire et maire, Moutier ; M<sup>le</sup> Ida Saunier, Tavannes ; M. Heim Victor, sous-directeur, Porrentruy ; M. Nicolet Willi, professeur de dessin à l'Ecole cantonale, Porrentruy ; M. le Dr Broquet Charles, médecin, Delémont ; M. l'abbé Joly Victor, Lully ; M. Python Eugène, Delémont ; M. Farine Justin, employé, Bâle ; M. Rossel Adam, administrateur, Tramelan ; M. Krieg Auguste, pasteur, La Neuveville ; M. le Dr Mœckli Maurice, professeur et maire, La Neuveville ; M. Benoit René, fonctionnaire, Berne ; M. Jules Rein, directeur, Moutier.

3. *Approbation des comptes.* — M. Hermann Schütz, président de la section de Bâle — section vérificatrice — donne lecture du rapport de vérification des comptes, rapport qui conclut à l'approbation, tout en donnant décharge au caissier et au comité central. Un extrait des comptes a paru dans le dernier volume des « Actes » ; il fait ressortir une perte nette de Fr. 3463.45, résultat qui incite M. Emile Froté, fonctionnaire à Berne, à demander quelques explications.

M. A. Rebetez, caissier central, s'empresse de préciser ce qui suit :

- a) En 1940, nous n'avons pas publié de volume des « Actes », ce qui nous a privés d'un bénéfice net de Fr. 4000.— environ, si l'on tient compte du bénéfice net réalisé sur les annonces ;
- b) la période de guerre que nous traversons n'a pas diminué les frais d'administration et de délégations ;
- c) en 1940/41, le comité central a alloué différentes subventions à des auteurs jurassiens (MM. Amweg, Bessire, Cuttat fils) ou à des institutions jurassiennes dont l'activité découle du programme général de notre association (Revue transjurane, château de Raymontpierre, château de Pleujouse, plaque commémorative Gagnebin à La Ferrière), ce qui représente une dépense totale de Fr. 950.—.

M. Froté se déclare satisfait et l'assemblée fait siennes les propositions de la délégation générale et des contrôleurs.

Les comptes de l'exercice en cours seront vérifiés par MM. Dr Brahier, avocat et notaire, et Capitaine, directeur de la Banque populaire suisse, tous deux à Moutier.

*4. Lieu de la prochaine assemblée générale.* — M. le président central informe l'assemblée d'une décision que vient de prendre la délégation générale touchant l'organisation de nos réunions annuelles. Dorénavant, toutes les sections, sans distinction, pourront revendiquer l'honneur de notre fête centrale. Puisque nous avons déjà organisé plusieurs assemblées générales à Berne, Bâle ou à La Chaux-de-Fonds — sections hors Jura — rien ne nous empêche de prévoir, à l'occasion, Genève ou Lausanne comme sièges de nos assises centrales ; ainsi, nous donnerons satisfaction aux comités et aux membres de nos deux sections qui font honneur au Jura bernois en terre romande.

La prochaine assemblée générale aura lieu à La Chaux-de-Fonds.

*5. Réception de nouveaux membres.* — Le secrétaire central présente la liste des personnes qui ont demandé leur adhésion à la Société jurassienne d'Emulation (voir la liste complète en fin de volume). Une fois de plus, nous pouvons nous réjouir de l'intérêt que suscite notre institution dans tous les milieux jurassiens. Le recrutement des nouveaux membres s'établit comme suit : Porrentruy 17, Bâle 3, Prévôté 24, Tramelan 5, Franches-Montagnes 2, Erguel 8, La Chaux-de-Fonds 3, Biel 3, La Neuveville 7, Berne 9, Genève 13, Lausanne 5, soit au total 98 candidatures que l'assemblée générale accepte en bloc.

6. *Election du président et des membres du comité central.* — M. Gressot fait part à l'assemblée des décisions prises à ce sujet en séance de la délégation générale. Personnellement, il estime que le moment est venu de changer de président central ; en tout état de cause, il n'acceptera pas une réélection comme tel. L'assemblée unanime désigne M. A. Rebetez, secrétaire central, pour lui succéder. Tous les membres en fonction actuellement au sein de l'organe central sont réélus pour une nouvelle période de trois ans ; ce sont : MM. Gustave Amweg, membre d'honneur ; Jean Gressot, avocat et conseiller national ; Dr Alfred Ribeaud, président du tribunal ; Paul Christe, avocat, greffier du tribunal ; Jules Bourquin, professeur ; Victor Henry, préfet ; Dr Georges Boinay, avocat et notaire ; Paul Cuttat, pharmacien.

Les fonctions de secrétaire central seront assumées par une jeune force que l'assemblée générale laisse le soin au comité central de désigner.

Le nouveau président central — tout émotionné — adresse quelques mots à l'assemblée :

« Vous venez de me confier le sceptre de la présidence de notre chère Société jurassienne d'Emulation ; je vous en remercie. J'accepte cet honneur avec confiance, car je sais qu'en toutes circonstances, votre collaboration et votre indulgence me seront acquises.

Votre collaboration ! Le comité central et les comités des sections en ont besoin. Vous n'ignorez pas la variété et la multiplicité des tâches qui nous incombent. Si vous unissez vos efforts sous le drapeau de l'Emulation, du même coup vous travaillerez au développement intellectuel du Jura. N'est-ce pas le but essentiel de notre société ? N'est-ce pas dans cet esprit que, le 11 février 1847, les Thurmann, les Stockmar, les Kohler, les Cuenin ont jeté les bases de notre association ?

Les Jurassiens s'affirment en s'opposant, écrivait — il y a un quart de siècle — un auteur connu. Avait-il raison ? peut-être jusqu'en un certain point. Dans ce cas, il nous appartient de donner un démenti à cette affirmation et pour ce faire, conservons à l'esprit tous ses droits, maintenons ce faisceau jurassien qui fera notre force.

Votre indulgence ! oui, Mesdames et Messieurs, je compte sur votre indulgence, car mes prétentions sont limitées. Le président central ne devrait-il pas être à la fois féru d'histoire, de littérature, de sciences ? J'essaierai de faire de mon mieux et je puis vous assurer que ma bonne volonté, mon dévouement seront mis au service de notre société, institution dont je crois connaître le fonctionnement puisque je termine, aujourd'hui même, une période de dix-huit ans de secrétariat. Dix-huit ans !... la période est suffisante pour se rendre compte des difficultés auxquelles il faut faire face. Aujourd'hui, un poids plus lourd encore vient s'abattre sur mes épaules ;

je l'accepte avec confiance. Il nous incombe de maintenir toujours plus lumineux le flambeau de notre vie jurassienne et plus étroitement lié le faisceau de nos institutions jurassiennes.

C'est dans cet esprit que je mets simplement, mais sincèrement, tous mes efforts au service de cette cause qui nous est chère à tous : la Société jurassienne d'Emulation. »

L'assemblée applaudit et on passe à l'ordre du jour.

7. *Programme d'activité.* — M. Gressot résume les tâches qui occupent une place prépondérante dans notre programme d'activité : *le concours littéraire jurassien, l'Armorial du Jura, la conservation des monuments historiques jurassiens, l'enquête sur le folklore, le Livre d'or des familles jurassiennes, le maintien des relations avec les organes de la radio, les recherches dans le domaine de la préhistoire et, finalement, l'organisation de conférences, de spectacles littéraires et d'auditions musicales.*

Le comité central continuera à vouer une attention soutenue au problème « *Le Jura bernois, terre romande* ».

M. Amweg présente un rapport très complet sur la question de l'*Armorial du Jura*, travail de longue haleine dont la publication doit être différée en des temps meilleurs. En revanche, la délégation générale vient de décider que la commission de l'*Armorial* doit être reconstituée en vue de continuer les travaux de recherches et de recueillir le maximum de documentation. Par ailleurs, cet organisme aura comme tâche initiale d'établir la liste complète des armoiries de nos communes jurassiennes, état que le comité central soumettra ensuite au Conseil-exécutif en vue de l'homologation. Il serait à désirer que ce travail fût effectué à bref délai et qu'à l'instar d'autres régions environnantes, le Jura bernois eût son *Armorial* des communes et des bourgeois. Pour simplifier les relations entre les autorités communales et la commission de l'*Armorial*, nous demanderons au gouvernement bernois de nous octroyer les compétences nécessaires. L'assemblée se rallie à ces propositions.

M. le Dr Alfred Ribeaud, président du Jury littéraire, renseigne l'auditoire sur les conditions du concours de cette année. Le thème imposé ? « *Le Jura bernois, terre romande* ». L'orateur rappelle qu'au récent congrès de Genève, la Société pédagogique romande a attribué son comité central au Jura. Cette manifestation de la solidarité des diverses contrées de la Suisse française a été très remarquée de nos populations et appréciée à sa juste valeur dans les milieux les plus divers. Elle remet à l'ordre du jour — et fort heureusement — la question qui nous intéresse. Le comité central de l'*Emulation* espère que ce concours, malgré les conjonctures actuelles, sera bien accueilli ; espérons qu'il fera éclore des suggestions intéressantes.

Vu l'importance du sujet à traiter, aucune limite d'âge n'est imposée ; les travaux sont à présenter pour Pâques 1943 et le meilleur d'entre eux sera publié dans les « Actes ».

M. le président central expose encore brièvement le point de vue de la délégation générale et du comité central touchant la commission de nos patois jurassiens. Un de nos compatriotes de Vendlin-court, M. Simon Vatré, préparateur à l'Institut de médecine légale de Genève, est sur le point de terminer un *Glossaire des patois d'Ajoie et des régions environnantes*. Une fois le travail achevé, il sera soumis au comité central qui le publiera en fascicules séparés qui seront joints aux « Actes », mais sans augmentation de la cotisation annuelle ; finalement, ces brochures pourront être réunies en un livre complet dès la fin de la publication.

L'examen du programme d'activité fournit encore l'occasion à M. G. Amweg d'exposer le cas des *vitraux d'Angenstein*. Au cours d'une récente séance, le Conseil-exécutif du canton de Berne décidait d'allouer un subside de Fr. 15,000.— au Musée d'histoire pour lui permettre d'acheter les trois vitraux qui ornent la chapelle du donjon d'Angenstein, vitraux qui portent la date de 1562 et qui représentent : la Nativité, la Crucifixion, la descente du Saint-Esprit. D'emblée, M. Amweg pensait qu'il serait possible de constituer un groupement qui recueillerait les fonds nécessaires en vue d'acquérir ce beau château situé aux confins du Jura bernois et rattaché à la commune de Duggingen (district de Laufon) ; malheureusement, le propriétaire ne consent à se défaire du château qu'à la condition de pouvoir vendre le domaine complet comprenant en particulier deux fermes, le tout évalué à Fr. 200,000.—. Les choses en sont là et notre aimable historien jurassien traduit sa peine de constater que Berne nous ravit nos richesses archéologiques. Examinée par la délégation générale, cette question mériterait d'être suivie de près ; aussi, cette instance propose-t-elle que la résolution suivante soit adressée au Conseil-exécutif :

« La Société jurassienne d'Emulation, réunie en assemblée générale le 3 octobre 1942, à Moutier, ayant appris l'achat par le Musée d'histoire de Berne des trois vitraux du château d'Angenstein, insiste auprès du gouvernement pour que ces joyaux historiques faisant partie du patrimoine jurassien restent autant que possible dans leur cadre primitif. S'ils sont enlevés par mesure de sécurité, elle souhaite qu'une assurance soit donnée à la population du Jura quant au rétablissement de ces vitraux dans leur milieu historique. »

M. Bueche, architecte à Saint-Imier, estime que la résolution pourrait être plus incisive et que l'expression « souhaite » soit remplacée par « demande ».

M. Fr. Reusser, président de l'A. D. I. J., tout en souscrivant pleinement au principe de la résolution, exprime sa satisfaction d'apprendre qu'une institution officielle a fait l'acquisition des vitraux d'Angenstein ; nous aimerais pouvoir les conserver dans leur cadre primitif, fait remarquer l'orateur, c'est fort bien, mais encore faut-il que le cadre soit maintenu, ce qui paraît ne pas être le cas à Angenstein. M. Reusser rompt une lance en faveur de l'examen préalable d'un certain nombre de nos monuments historiques jurassiens ; notre rôle consiste à surveiller ces curiosités archéologiques — même si elles sont propriété privée — et à les restaurer assez tôt ; n'avons-nous pas trop la tendance de nous arrêter aux ruines uniquement ?

M. Gerster, architecte à Laufon, soutient énergiquement le point de vue de M. Bueche ; il a suivi de près toute cette affaire, ce qui lui permet d'affirmer qu'il ne saurait être question d'acheter ce domaine actuellement ; l'état de la chapelle qui nous intéresse permettrait fort bien d'y laisser les vitraux. M. Gerster est partisan d'une résolution plus catégorique ; nos compatriotes du Laufonnais en seraient reconnaissants à l'Emulation.

Le comité central fera le nécessaire.

Ainsi prend fin la séance administrative. M. le président central annonce une suspension de séance au cours de laquelle les émulateurs pourront apprécier une excellente collation due à la générosité de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Moutier.

## II. SÉANCE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

Malgré les interventions répétées du président du comité d'organisation et de l'ancien président central — qui préside toujours — la séance littéraire et historique débute par l'enregistrement d'un léger retard sur l'ensemble de l'horaire et pourtant nous sommes dans la région des machines de précision !...

Deux chœurs exécutés par les élèves de l'Ecole secondaire — sous l'habile direction de leur maître M. Serge Voisard — servent de prélude à cette deuxième conférence, au cours de laquelle seront présentés des travaux aussi intéressants que variés. On nous dispensera d'entrer dans les détails de ces études puisqu'elles paraissent in-extenso dans le présent volume.

La relation « *Trois musiciens de chez nous* » donne l'occasion à M. Hippolyte Sautebin, ancien directeur de l'Ecole normale des institutrices du Jura, de retracer la vie et l'œuvre de Louis Chappuis, autrefois professeur de musique et de chant à l'Ecole cantonale de Porrentruy. M. Frepp, avocat, lit un résumé de la biographie de

*Léon Froidevaux*, compositeur prévôtois, travail dû à la plume de *M. le Dr P.-O. Bessire*, professeur à Porrentruy, immobilisé par un accident. Puis, c'est le tour de *M. Charles Bregnard*, instituteur à Courrendlin, de nous parler de son excellent ami *Jâmes Juillerat*, ancien professeur de chant et de musique à l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy.

En observateur averti, en historien, *M. le pasteur Pierrehumbert* présente le résumé d'une étude sur « *Les gorges de Moutier et de Court* », alors que le *Dr Haldimann*, médecin à Saint-Imier, charme l'auditoire par une étude intitulée : « *Un écrivain et penseur jurassien : le pasteur Frêne de Tavannes* ». Différentes raisons ont empêché *M. le Dr Gœrg*, chimiste à Moutier, de mettre au point un travail scientifique fort intéressant « *La verrerie de Moutier* » ; d'autre part, le *Dr Joliat*, médecin à La Chaux-de-Fonds, renonce, vu l'heure avancée, à présenter son étude « *Les vestiges romains du Jura bernois* » (une agréable surprise de plus pour les lecteurs des « *Actes* »).

La série des rapports prend fin par l'exposé de *M. le Dr Marius Fallet*, publiciste à La Chaux-de-Fonds, qui, méthodiquement, s'attache à faire revivre toutes les particularités historiques du Jura, des Franches-Montagnes et du Vallon de Saint-Imier, en particulier. Sa relation « *Fermes jurassiennes : histoire du Gros Véron sur la montagne du Droit de Sonvilier* » contient des renseignements fort intéressants touchant l'activité de nos artisans jurassiens.

### III. LE BANQUET

D'un bâtiment neuf, nous passons dans une autre construction moderne : la Maison des œuvres où, dans une salle spacieuse et bien décorée, *M. Piaget-Sauvain*, de l'Hôtel de la Couronne, nous servira un excellent banquet.

Le nouveau président central inaugure ses fonctions en agitant une sonnette !... Il adresse encore un salut de cordiale bienvenue à tous, au colonel-brigadier Dubois, en particulier. Viennent ensuite les télégrammes et lettres d'excuses parmi lesquels nous relèverons plus spécialement la très aimable lettre du *général Guisan*, *commandant en chef de l'Armée* — membre correspondant honoraire de l'Emulation —, celle non moins aimable d'un chef jurassien que nous apprécions, le *colonel Villeneuve*, commandant de la Brigade jurassienne, et enfin, celle du *Conseil-exécutif du canton de Berne* qui nous assure, une fois de plus, du haut intérêt qu'il porte à nos travaux.

Toujours sur la brèche, le dévoué président de la section prévôtoise accepte encore les fonctions de major de table et c'est par un

chant d'ensemble « La Prière patriotique » que débute ce troisième acte de notre assemblée générale. L'*Orchestre*, le *Chœur d'hommes* « *Egalité des Travailleurs* », un *chœur mixte* créé pour la circonstance — sous la direction de M. Germiquet, instituteur — rivalisent de zèle et de talent pour agrémenter cette agape joyeuse, toute de cordialité, d'humour et de gaieté. *M<sup>lle</sup> Lucienne Pérollaz*, maîtresse secondaire, costumée en Jurassienne, charme ses auditeurs par quelques chansons de chez nous, puis c'est le tour d'une vaillante phalange d'amateurs « *Les nouveaux Compagnons* », qui interprètent avec beaucoup de vie et de talent la pièce en un acte d'Alfred Gehri : « *Une bonne soirée* ».

Les délégués des sociétés amies apportent, à tour de rôle, le salut du groupement qu'ils représentent et comme le fait remarquer un chroniqueur : « ce fut un feu roulant d'amabilités et de traits d'esprit ».

*M. le pasteur Julien Bourquin*, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, se fait l'interprète des délégués romands, alors que *MM. Dr Wäber et Dr Roth* s'expriment fort aimablement, soit au nom de la Société d'histoire du canton de Berne, soit au nom des sociétés correspondantes de Bâle et de la Suisse allemande. *M. Fr. Reusser* apporte le salut cordial de « *Pro Jura* » et de l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura, institutions sœurs qui ne demandent qu'à collaborer avec l'Emulation pour le bien du Jura tout entier.

En quelques mots bien sentis, le nouveau président central exprime des sentiments de gratitude à son prédécesseur M. Gressot, qui fut constamment le collaborateur aimable et bienveillant. Une chaine cravatée aux couleurs bernoises et portant gravure marque de façon plus tangible cette fin de ministère. Très sensible à ce geste de cordialité, M. Gressot remercie l'Emulation jurassienne en général, son ancien secrétaire, en particulier.

Une charmante improvisation, toute d'humour et due au talent oratoire de *M<sup>e</sup> Georges Capitaine*, avocat à Genève, met fin à la série des discours, alors que le président central remercie et félicite les organisateurs de cette belle assemblée générale ; il réserve une expression très spéciale de gratitude à l'égard de M. G. Frepp, avocat, qui fut l'animateur aimable et dévoué de la manifestation.

La 78<sup>e</sup> assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation vient de franchir le seuil du domaine de l'histoire ; ses participants en garderont un souvenir ému et, conformément au désir des organisateurs, elle se déroula « sous le signe de la bonne humeur et dans une atmosphère tout imprégnée de chansons et de mélodies du pays ».

*L'ancien secrétaire central :*

Ali REBETEZ.